



L'Agence Thématique de Recherche en Sciences et Technologie (ATRST) a participé à l'événement intitulé: « La Recherche et l'Innovation au service du Développement Agricole, Aquacole et de la Pêche » organisé conjointement par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) et le Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche (MADRP), les 20 et 21 Janvier 2016 au palais de la culture Moufdi Zakaria à Alger.



Trois ateliers traitant des questions du partenariat, de la formation et de la recherche ont eu lieu dans les trois thématiques suivantes: Pêche et aquaculture, agriculture et agro-industrie. L'objectif de ces ateliers était de cibler des programmes de formation régionaux spécifiques, d'élaborer des recommandations sur l'innovation managériale dans les procédés et les méthodes de gestion des cultures et des espaces et enfin de créer un partenariat incubateur recherche-entreprise pour favoriser l'émergence des startups.

Dans le cadre de la valorisation de la recherche, l'agence thématique de recherche en sciences et technologie héritant d'un riche répertoire de projets de recherche multidisciplinaires en raison de son ancien statut nationale du développement de la recherche universitaire (ANDRU), a participé à cet événement par le recensement de projets relatifs aux divers programmes nationaux de recherche depuis 1998 dans les thématiques abordées.

En effet, une cinquantaine de projets de recherche dans les domaines de l'agriculture, de l'aquaculture et de la pêche ont été rassemblés dans un recueil, lequel a été distribué aux participants et transmis aux autorités compétentes au niveau du MADRP.



Adoption de La Nouvelle Réglementation Des Marchés Publics

Décret présidentiel n° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

La réglementation des marchés publics (RMP) a pour objet de fixer les procédures régissant les marchés de travaux, de fournitures et de prestations d'études ou de services dont la réalisation est financée, totalement ou partiellement, sur concours temporaire ou définitif de l'Etat.

La réglementation des marchés publics est applicable exclusivement aux marchés, objet des dépenses des administrations publiques, des institutions nationales autonomes, des wilayas, des communes, des établissements publics à caractère administratif, des centres de recherche et de développement, des établissements publics spécifiques à caractère scientifique et technologique, des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel, des établissements publics à caractère scientifique et technique, des établissements publics à caractère industriel et commercial et des entreprises publiques économiques.

Dans le cas où ces entreprises publiques économiques et établissements publics financent leurs marchés sur leurs propres fonds, il leur est fait obligation d'adapter leurs propres procédures de passation des marchés à la RMP.

L'accès à la réglementation des marchés publics constitue pour les entreprises un enjeu économique important.

BON À SAVOIR

2016, année internationale des légumineuses

La soixante-huitième Assemblée générale des Nations Unies a proclamé 2016 Année internationale des légumineuses (AIL) (A/RES/68/231). L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a été désignée pour faciliter la mise en œuvre de l'Année internationale des légumineuses en collaboration avec les gouvernements, les organisations compétentes, les organisations non gouvernementales et autres parties prenantes concernées. L'AIL 2016 vise à sensibiliser l'opinion publique aux avantages nutritionnels des légumineuses dans le cadre d'une production vivrière durable, à l'appui de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. La célébration de cette Année sera une excellente occasion de favoriser des rapprochements dans toute la chaîne de production de manière à mieux exploiter les protéines issues des légumineuses, à renforcer la production de légumineuses à l'échelle mondiale, à tirer un meilleur parti de la rotation de cultures et à trouver des solutions aux problèmes qui se posent dans le commerce des légumineuses.

Agence Thématique de Recherche en Sciences et Technologie

Bulletin d'information trimestriel Numéro 2 – Mars 2016



ÉDITORIAL

La recherche scientifique est un maillon indissociable de la chaîne de développement durable, elle est l'outil par excellence dans tout effort visant l'épanouissement social, économique et culturel des peuples. L'Agence Nationale pour le Développement de la Recherche Universitaire «ANDRU», devenue en 2012 l'Agence Thématique de Recherche en Sciences et Technologie «ATRST», a beaucoup contribué au développement de la recherche scientifique en Algérie. Ses vingt années d'expérience lui ont permis de mettre la recherche scientifique et le développement technologique au service du progrès multidimensionnel de notre pays.

L'Agence a géré et financé un nombre important de projets de recherche issus des programmes nationaux de recherche, et ce depuis la mise en œuvre de la première loi d'orientation et de programme à projection quinquennale sur la recherche scientifique et le développement technologique de 1998. Elle a dans son actif un total de 1450 projets de recherche, ils sont résumés selon les différents programmes dans le tableau ci dessous.

Intitulé du programme	Année du lancement	Nombre de projets
APP1	1998	175
APP2	1999	100
APP3	2000	280
APP4	20011	777
Projets Innovation	2012	18
Projets thématique	2015	100

CONTENU

➤ Éditorial

❖ **Résultats De L'évaluation Bilatérale Des Projets Algéro-portugais**

❖ **Évaluation à mis parcours des projets thématiques.**

❖ **Atelier d'identification de PNR en Sciences**

❖ **Fondamentales -22, 23 et 24 février 2016, Boumerdes**

❖ **Journée D'information Sur Le Programme Européen Horizon 2020- 09 Mars 2016**

❖ **La Recherche et l'Innovation au service du Développement Agricole, Aquacole et de la Pêche -20 et 21 Janvier 2016**

➤ Bon à savoir

- **Adoption de la Nouvelle Réglementation des Marchés Publics.**
- **2016, Année Internationale des Légumineuses**

Directrice de publication

Dr. A. Zaatri chabou

Comité de communication, de rédaction et de conception

Mr Bouziani amar

Mlle Taleb hanane

Mr Bouzidi toufik

Mlle Metref samia

Mme Ouhiba khadjida

Edité par l'ATRST

WWW.atrst.com

Impression

Magic Print Publicité & Communication

Adresse : 07 Route neuve - Bouzaréah -Alger



Agence Thématique de Recherche en Sciences et Technologie
Avenue Pasteur, ENSA Ex INA, Belfort,
B.P 62- Hacene Badi, El Harrach, Alger.

Tel: 021-52-68-01 / 02
Fax: 021-82-30-23
Cite web: www.atrst.dz
E-MAIL : contacts@atrst.dz

Dans le cadre de la coopération scientifique et technologique entre l'Algérie et le Portugal, concrétisée par la signature d'un memorandum d'entente entre le Ministère Portugais de l'Education et de la Science et le Ministère Algérien de l'Enseignement Supérieure et de la Recherche Scientifique; des appels à projets de recherche conjoints ont été lancés. Cette action a été menée du côté algérien par l'agence thématique de recherche en sciences et technologie et du côté portugais par la Foundation for Science and Technology (FCT). Le résultat de l'appel était comme suit: - 16 projets en Nanotechnologie - 08 projets en sismologie et 04 projets en Oncologie. L'ATRST et le FCT ont procédé chacun de son côté à l'évaluation des projets soumis. L'évaluation était basée sur divers critères comme l'originalité du projet, la pertinence scientifique, la compatibilité du projet avec les moyens existants, le caractère mixte de l'équipe de recherche, la finalité applicative, le partenariat industriel et la formation doctorale par la recherche. En surcroît à l'évaluation scientifique, le nombre de projets retenus était astreint au budget limité alloué à l'ensemble des projets à financer par les deux parties. Les projets retenus après l'évaluation conjointe et la réunion de coordination entre l'ATRST et le FCT qui a eu lieu le 30 Novembre 2015 à Lisbonne sont résumés dans le tableau ci-bas:

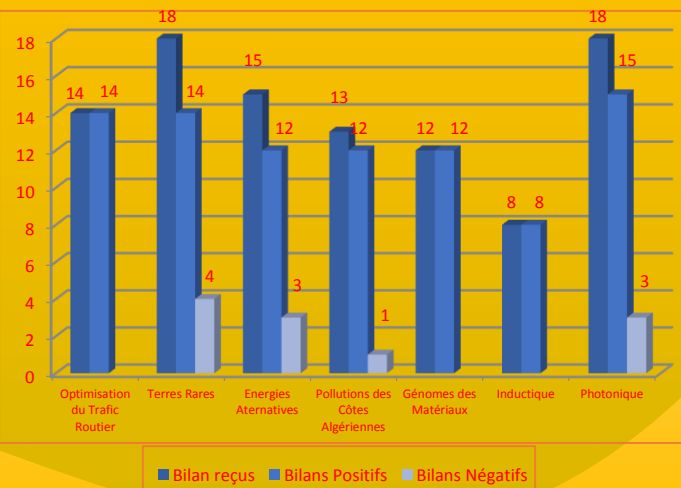
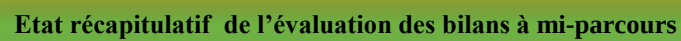
Porteurs de projet Algérie et Portugais	Spécialité	Etablissements Algérie et Portugais	Intitulé du projet
P.r. HARRANE Amine Geoffrey Robert Mitchell	Nanosciences et Nanotechnologies	Université d'Oran1 (Laboratoire de Chimie des Polymères) Institute Polytechnic of Leiria	Green thermosets: Nanocomposites of Rosin/Maghnite
P.r. MOULAI-MOSTEFA Nadji Carlos Rodriguez-Abreu	Nanosciences et Nanotechnologies	Université de Médéa (Laboratory of Materials and environmental) International Iberian Nanotechnology Laboratory	Magnetic nanocomposite hydrogels from biopolymers as smart delivery systems
P.r. OUYED Merzouk José Borges	Sismologie	USTHB (Laboratoire Physique de la Terre) University of Évora	MITMOTION - Ground motion prediction in Mitidja Basin - Alger.
Dr . YELLES-CHAOUCHE AbdelKarim Mário Marques	Sismologie	Research Center of Astronomy, Astrophysics and Geophysics (CRAAG) University of Porto	Seismic Urban Risk Assessment in Iberia and Maghreb (SMARTER)
P.r. BACHARI Khaldoun Artur Silva	Oncologie	Research Centre in Analytical Chemistry and Physics (CRAPC) University of Aveiro	Organic-Inorganic Chemotypes as Anticancer and Anti-tumor Drugs

L'évaluation de la recherche appuie, généralement, sur des critères objectifs comme la communication des résultats découlant des travaux menés, la continuité des recherches basées sur ces résultats et la valorisation en terme de valeur ajoutée au autres des résultats Dans ce contexte, l'évaluation des projets passe, habituellement, par deux étapes réglementaires:

1ère étape : La première étape est consacrée à l'évaluation à mi-parcours des bilans relatifs aux projets de recherche dont la durée est fixée à mi-parcours de la vie du projet. L'évaluation à mi-parcours d'exécution permet de vérifier: L'état d'avancement des projets de recherche financés, l'implication effective de l'équipe selon le plan d'action tracé, le recensement des difficultés et des entraves enregistrées pendant l'exécution du projet, et l'état d'avancement du projet suivant le calendrier de répartition des tâches.

2ème étape : La deuxième étape est consacrée à l'évaluation des bilans finaux, après l'achèvement du projet. L'évaluation finale permet de constater: l'adéquation des résultats obtenus aux objectifs initiaux du projet, l'impact des résultats du projet sur la réalisation des objectifs socio-économiques, et la contribution scientifique du projet à la formation et à la coopération.

Dans ce cadre, l'Agence a entrepris au début de l'année en cours l'opération de l'évaluation des rapports à mi-parcours des projets thématiques lancés le 02 Janvier 2015. Cette opération a été anticipée par l'identification d'experts appropriés pour l'évaluation des différents projets vu la diversité des thématiques et sujets abordés. Au final, soixante experts de rang magistral ont été identifiés. Ainsi, l'évaluation des rapports a pris fin en Février 2016. Sur les 100 projets actifs, le DEPR a reçu 98 bilans, dont 87 bilans ont été jugés positifs et par conséquent reconduits pour la deuxième année. Les résultats à mi-parcours sont satisfaisants dans l'ensemble, vu que le taux de bilans positifs s'élève à 87%. L'histogramme ci-bas résume les résultats de l'évaluation des projets par thématique.



*Atelier d'identification de PNR en Sciences Fondamentales
22, 23 et 24 février 2016, Boumerdes*

HORIZON 2020

JOURNÉE D'INFORMATION SUR LE PROGRAMME EUROPÉEN
HORIZON 2020

A travers le programme européen pour la recherche et l'innovation, Horizon 2020, l'Union européenne finance des projets résolument interdisciplinaires capables de répondre aux grands défis économiques et sociaux. Il couvre l'ensemble de la chaîne de l'innovation, depuis l'idée jusqu'au marché, et renforce le soutien à la commercialisation des résultats de la recherche et la créativité des entreprises. Il comporte trois priorités principales : L'excellence scientifique, le leadership dans les technologies habilitantes et industrielles et les défis sociétaux. Il englobe des domaines sensibles comme le changement climatique, les transports, l'énergie, la sécurité alimentaire, etc...



Mme Maria-Christina Russo, directrice de la coopération internationale ET Mme Heba Gaber de la délégation européenne.

Afin de mieux faire connaître le programme H2020 auprès de la communauté de recherche scientifique algérienne, une journée d'information sur le programme H2020 intitulée 'H2020 : Open to the world event' a été organisée par l'agence

thématique de recherche en sciences et technologie, le 09 Mars 2016 à la salle de conférence du MESRS, Alger. Cette journée qui a coïncidé avec la tenue de la 2ème Réunion du Comité Mixte de l'Accord de Coopération Scientifique & Technologique Algérie - Union Européenne tenu le 8 Mars 2016 à Alger, a vu la participation de Mme Maria-Christina Russo, directrice de la coopération internationale, DG de la recherche et de l'innovation au niveau de la commission européenne. Plusieurs présentations ont eu lieu, notamment celle synthétisant le contenu du programme H2020 donnée par Mme Heba Gaber de la délégation européenne. L'évènement a aussi compté des présentations consacrées aux projets européens incluant une participation algérienne et inscrits dans les programmes H2020 et FP7, ont aussi eu.

A banner for Horizon 2020 featuring a globe on the left and the text "HORIZON 2020" in large yellow letters. Below the title, it says "Excellent Science", "Global Challenges", and "Competitive Industries" in smaller white text. At the bottom, it says "Open to the world!" in white italicized text. The background is a blue space-themed image with stars and a nebula.

L'agence thématique de recherche en sciences et technologie se félicite de la nomination de sa directrice générale Mme Zaatri-Chabou Amel au poste de coordinatrice du réseau des points de contact nationaux dédié au programme H2020.

En effet, afin de soutenir et promouvoir la participation algérienne au programme Horizon 2020, un réseau national d'information, de communication et d'accompagnement, constitué d'un ensemble de Point de Contact Nationaux (PCN) dédiés chacun aux diverses thématiques abordées par ledit programme, a été mis en place. Cette plateforme nationale se doit d'être le vis-à-vis avec l'union européenne afin de mieux gérer le flux bidirectionnel de demandes/sollicitations/informations entre l'Algérie et l'Europe. Ce réseau aura pour missions principales : La sensibilisation de la communauté scientifique algérienne à l'importance de la participation dans ce programme d'excellence ;

La dissémination de l'information sur les appels à projets H2020 en temps réel, pour la communauté scientifique et innovante en général et pour une communauté thématique fortement susceptible de répondre à l'appel en particulier, et ce afin d'accroître le taux de participation :

*Le soutien et l'aide à la participation des algériens
dans les différents projets européens ;*

La recherche de partenaires algériens en sollicitations de porteurs de projets européens ;

La mise en relation des diverses communautés savantes afin de créer des synergies capables de s'intégrer fortement dans les projets pour un meilleur rendement allant dans le développement du pays ;

L'apport pertinent de conseil et de supervision quant à l'intérêt de l'Algérie de s'impliquer dans un projet donné. En effet, la relation gagnant-gagnant, primant des retombées directes sur le développement du pays, doit être mise en clair avant d'entamer toute collaboration.